

COMMUNE DE MARTINVAST

L'an deux mil vingt-trois, le 02 juin, Nous, Jacky MARIE, Maire de MARTINVAST, avons convoqué le Conseil Municipal pour le vendredi 09 juin 2023 à 17 heures 30,

ORDRE DU JOUR

- Elections sénatoriales

Le Maire,

COMMUNE DE MARTINVEST

PROCÈS VERBAL RÉUNION DU 09 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-sept heures trente, en application des articles L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la commune de Martinvast.

Étaient présents : MM. Jacky MARIE, André PICOT, Hubert RENET, Isabelle FONTAINE, Tatiana ROUX, Joël CANUARD, Pascal COUPPEY, Jean-Luc DORIZON, Carole GAUVAIN, Florence LOUIS-FRANCOIS, Camille LEVAVASSEUR.

Absents : MM, Sandrine BOUCARD (pouvoir à André PICOT), Luc MASSART (pouvoir à Pascal COUPPEY), Hélène SIMON (pouvoir à Florence LOUIS-FRANCOIS). Thomas HEBERT

Secrétaire de séance Pascal COUPPEY

~~~~~

### **I. ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

M. Jacky MARIE, maire a ouvert la séance.

M. Pascal COUPPEY a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 14 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mmes Camille LEVAVASSEUR, Tatiana ROUX, MM. André PICOT, Joël CANUARD.

14 suffrages obtenus pour la liste J.M.

- Jacky MAIRIE -Délégué
- Sandrine BOUCARD - Déléguée
- Hubert RENET -Délégué
- Tatiana ROUX Suppléante
- Joël CANUARD Suppléant
- Carole GAUVAIN Suppléante

Séance levée à heures 18h10

Le Maire,  
Jacky MARIE

Le secrétaire,  
Pascal COUPPEY